



BAREME TTC - HONORAIRES charge ACQUEREURS au 1^{er} JANVIER 2023

Prix net vendeur	mandat simple	** mandat exclusif
Jusqu'à 49 999 €	6 500 € forfait	6 500 € forfait
A partir de 50 000 €	8 000 € forfait	7 500 € forfait
A partir de 100 000 €	8 500 € forfait	8 000 € forfait
A partir de 150 000 €	6,00%	5,50 %
A partir de 300 000 €	5,00 %	4,80 %
A partir de 500 000 €	4,50 %	4,30 %
A partir de 1 000 000 €	4,00 %	3,80 %

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués l'agence « Les Immobilières » en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

**** En cas de signature d'un mandat exclusif, les frais de diagnostics seront pris en charge à la signature de l'acte, si la vente réalisée par l'Agence.**

** Estimation sans projet de vente : 250 € TTC

SARL LES IMMOBILIERES – 37 rue Lamoricière – 44100 NANTES

Tél 06 50 86 58 84 – n.dasilva@les-immobilieres.fr

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4401 2016 000 006 640 délivrée par la CCI de Nantes-St Nazaire, le 5 avril 2022

- RCS 803 407 972 Nantes -

